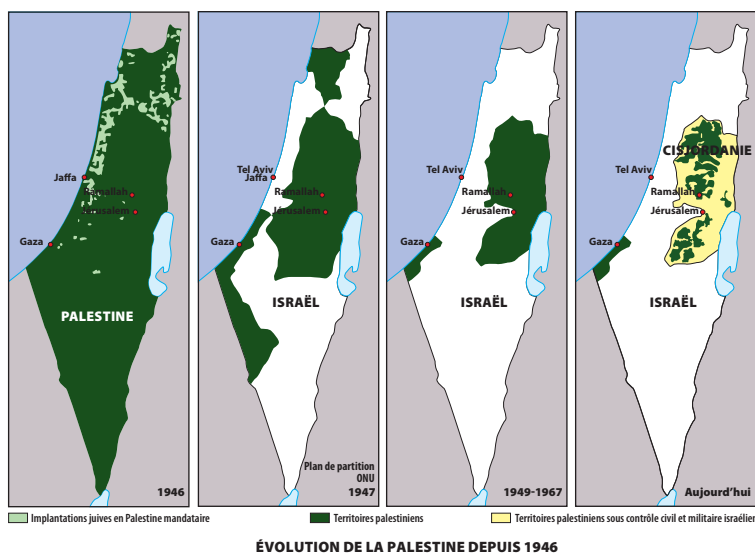


AXA DOIT CESSER DE SOUTENIR LE RÉGIME ISRAËLIEN D'APARTHEID EN PALESTINE



AXA doit agir

Le « Code de déontologie professionnelle » du groupe AXA, établi en 2011, l'oblige à respecter les dix principes directeurs du Pacte Mondial des Nations Unies, inspirés de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

MAIS :

- AXA, comme les plus grandes banques françaises, ont directement ou par l'intermédiaire de fonds d'investissement des liens financiers avec trois banques israéliennes: Hapoalim, Leumi et Mizrahi Tefahot. Ces banques israéliennes sont structurellement actrices de la colonisation : elles financent des programmes de construction de logement dans les colonies, accordent des crédits aux entreprises présentes dans les colonies, et installent des agences bancaires dans les colonies.
- Par sa filiale AB, AXA conserve des investissements dans Elbit Systems, une des compagnies d'armement israéliennes majeures les plus impliquées dans l'occupation israélienne dans les Territoires occupés ; accusée entre autres d'avoir fourni à l'armée israélienne des obus à base de phosphore blanc (arme interdite) contre la population civile de Gaza.
- Un rapport des Nations Unies sur l'attaque israélienne de Gaza en 2014, où plus de 2191 civils Palestiniens ont été assassinés, suggère que les actions d'Israël peuvent relever de crimes de guerre selon le droit international.

En investissant dans ces compagnies et ces banques, AXA est complice du régime d'apartheid imposé par Israël aux Palestiniens.

Pour toutes ces raisons nous appelons AXA à désinvestir de toute implication et activités qui légitiment les violations du droit international par l'État d'Israël.

Voir aussi l'appel national de plus de 70 organisations en direction d'AXA :
bit.ly/2uIWDT6

Par notre action citoyenne nous pouvons mettre fin aux discriminations d'Israël envers les Palestiniens, et faire prévaloir le droit international.

Nous demandons :

- L'arrêt immédiat de la colonisation et de l'occupation des territoires palestiniens par Israël
- Le respect des droits fondamentaux de toutes les personnes vivant sur ces territoires
- De réelles négociations de paix dans le respect des résolutions de l'ONU, notamment le droit au retour (résolution 194).

Le mouvement international BDS rejette toute forme de racisme et ne vise aucune personne ou entité en raison de son identité.

Février 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique



Coordination BDS à Grenoble
bds.gre.38@gmail.com



Isère - Grenoble
www.afps-isere-grenoble.org